

29 août 2016



Sommaire
1. Edito
2. Calendrier
3. Infos pratiques

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél 01 41 24 80 52 Fax 01 41 24 80 59 E. Mail s3par@snes.edu Site <http://www.paris.snes.edu>

10 RAISONS (au moins) DE FAIRE GREVE ET DE MANIFESTER LE JEUDI 8 SEPTEMBRE POUR LE SECOND DEGRE

1. Parce que la **réforme des collèges** s'appliquera de façon bien différente d'un collège à l'autre de la capitale : **tandis qu'on imposera des EPI chaque semaine pris sur les heures disciplinaires ici, notamment dans les collèges du Nord Est parisien, on continuera quasiment comme avant ailleurs, en banalisant une semaine EPI en fin d'année...** Cet accroissement des inégalités se double d'un mépris de la profession à qui l'on demande de mettre en place les nouveaux programmes des quatre années du collège simultanément (du jamais vu !), et sans financer le renouvellement de la totalité des manuels.

2. Parce que les conséquences de cette réforme sur nos conditions de travail sont inacceptables. Dans de nombreuses disciplines **les compléments de service se sont multipliés**. En Allemand, la totalité des postes mis au mouvement cette année dans notre académie étaient à complément de service.

3. Parce que la fin du redoublement en classe de seconde **va conduire en première des élèves qui n'auront pas le niveau, sans moyens supplémentaires pour y remédier**. Parce que la filière STMG, qui connaissait une baisse des effectifs à Paris depuis plusieurs années, va voir la courbe s'inverser mais à quel prix...

4. Parce que la réforme du lycée **n'a pas du tout répondu à son objectif de rééquilibrage des filières**. A Paris, la série S continue son ascension. Parce que le bilan officiel de cet échec et de ses conséquences néfastes **n'a pas été fait**.

5. Parce que nous refusons la fin des horaires disciplinaires nationaux en collège comme en lycée. Parce que nous ne voulons pas d'une école à deux vitesses. Parce que nous ne voulons pas nous battre entre nous pour obtenir **l'accompagnement personnalisé**.

6. Parce que nous ne sommes pas revalorisés à la hauteur du travail accompli, comme le montre bien la pénurie du recrutement. **13,9% des postes ne sont pas pourvus en 2016 pour l'ensemble des concours et disciplines (+6,73% par rapport à 2015), 34,9% à l'agrégation de mathématiques, 56,8% au CAPES d'Allemand, 70,4% au CAPES de lettres classiques !**

7. Parce que dans l'académie limitrophe de Créteil le ministère autorise que 30 jeunes diplômés de grandes écoles formés en 5 semaines cet été **via Teach for France, filiale du réseau américain Teach for All**, prennent des classes à la rentrée... On ne peut accepter que la formation et le recrutement des enseignants soient sous-traités par des entreprises privées !

8. Parce que nous ne savons toujours pas comment nous serons évalués dans le **nouveau système d'avancement**. Parce que nous sommes pour une ouverture de la classe exceptionnelle. Parce que nous voulons peser dans les négociations en cours à ce sujet.

9. Parce que les présidentielles approchent. Parce que les candidats en lice doivent comprendre que la profession ne se laissera dessaisir ni de son métier ni de son statut.

10. Parce que nous accueillons à Paris un nouveau directeur et une nouvelle DASEN que nous souhaitons aussi convaincre de l'attachement **des professeurs du second degré à un service public d'enseignement de qualité**.

Réunion
secrétaires de S1

lundi 5 septembre
18h
Bourse du travail



PAF 2016 2017

Inscriptions pour les concours d'accès aux fonctions d'encadrement jusqu'au 7 septembre, pour les autres stages jusqu'au 21 septembre 2016.

<https://bv.ac-paris.fr/arena>



Tous en grève le jeudi 8 septembre pour la défense du second degré !
à l'appel du SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, Sud, FO
Manifestation 14h place de la Sorbonne



INFOS PRATIQUES

L'ÉQUIPE MILITANTE DU S3 DE PARIS

Secrétariat général

Nathalie DEHEZ, Laetitia FAIVRE, Elsa LE GOUJIL, Ketty VALCKE

Emploi emploi@paris.snes.edu

Nathalie DEHEZ, Thomas BANIOL

Agrégés

François FOURN

Certiés

Thomas BANIOL

CPE cpe@paris.snes.edu

Pascale JOHNEN

Assistants d'éducation, AVS aed@paris.snes.edu

Marine BOUVET, Lauranne WITT

CO-Psy- DCIO copsy@paris.snes.edu

Catherine DEANA, Isabelle LEDIGARCHER, Marilou STRUILLLOU

CPGE

Thierry ANANOU

TZR tzr@paris.snes.edu

Alain MENOUE

Non titulaires non-titu@paris.snes.edu

Hamda ELKHIARI

Collèges (contenus, réformes, DHG, ULIS...) college@paris.snes.edu

Laetitia FAIVRE, Sylvie BOUVIER, Laurence DOUZIL, Frédérique TASTET

Lycées (contenus, réformes, DHG...) lycee@paris.snes.edu

Klarisse BROUWER, Ketty VALCKE, Elsa LE GOUJIL

Stagiaires stagiaire@paris.snes.edu

Magali DELRANC, Odile CHENUT

CHSCT chscta@paris.snes.edu

Pascal CALLAC

Action Sociale

Pascal CALLAC

Publications, Web

Anne CAMBOULIVES, Christophe CHARON

Trésorerie tresorerie@paris.snes.edu

Anne CAMBOULIVES, Olivier VEISSIERES

Informatique

Patrick DUCHEMIN, Thomas BANIOL

ENT, TICE

Jean-François CLAIR

Droits et libertés, RESF

Aurélia SARRASIN

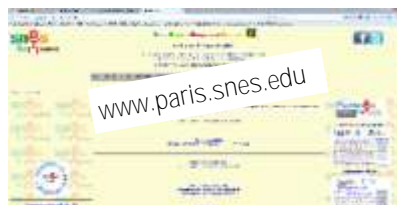
Retraités

Robert JACQUIN, Gérard NIOT

Pour vous accueillir au S3

Thomas BANIOL, Sylvie BOUVIER, Klarisse BROUWER, Christophe CHARON, Nathalie DEHEZ, Magali DELRANC, Laurence DOUZIL, Hamda ELKHIARI, François FOURN, Laetitia FAIVRE, Elsa LE GOUJIL, Alain MENOUE, Yann STOIKOVITCH, Frédérique TASTET

SITE, NEWSLETTER, PUBLICATIONS



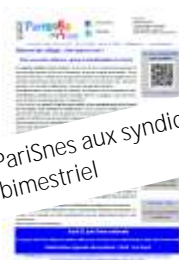
www.paris.snes.edu



Newsletter aux syndiqués bimensuel



ParisSnesInfos aux S1 hebdomadaire



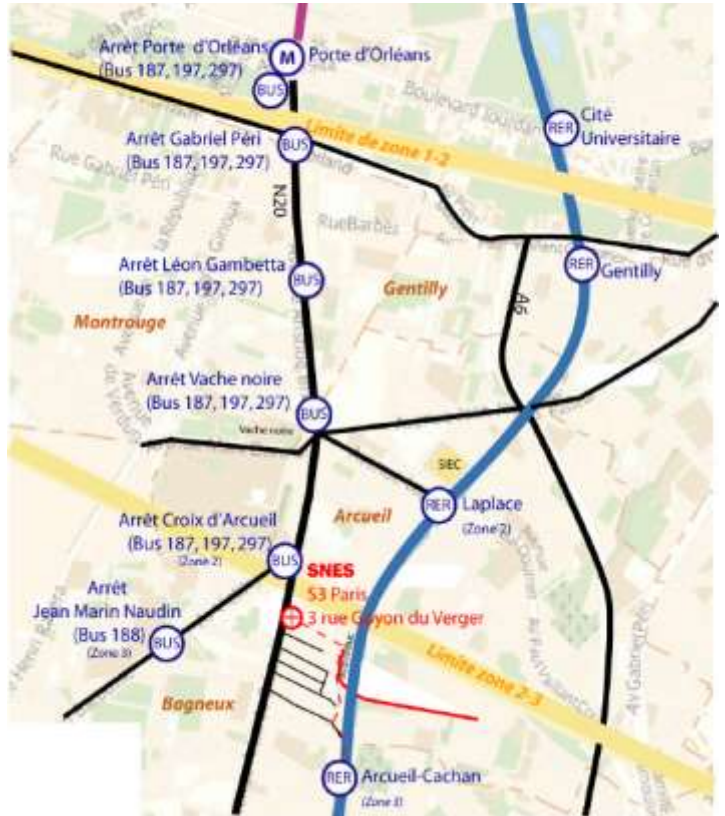
ParisSnes aux syndiqués bimestriel



INFOS PRATIQUES



VENIR AU S3 DE PARIS



3 rue Guy de GOUYON du VERGER
94112 ARCUEIL cedex

Bus 187, 197, 297 Arrêt Croix d'Arcueil
RER B Station Arcueil Cachan

NOUS CONTACTER

Téléphone : 01 41 24 80 52

Fax : 01 41 24 80 59

Courriel : s3par@snes.edu

ADHÉSION

Tout au long de l'année on peut adhérer !

www.paris.snes.edu/adhesion

Connaitre et faire défendre ses droits, être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES sont nombreuses. L'adhésion donne droit à un crédit d'impôt de 66%.



MÉMOS SNES 2016-2017

disponible au S3

